



UNHCR
RAPPORT GLOBAL 2013

KENYA



Présence du HCR | 2013

Nombre de bureaux	4
Total personnel	447
Effectif international	65
Effectif national	337
JEA	6
VNU	39

| Aperçu |

Faits marquants

- Le Gouvernement du Kenya, le Gouvernement de Somalie et le HCR ont conclu un accord tripartite, un cadre juridique régissant le rapatriement librement consenti et le retour volontaire des Somaliens réfugiés au Kenya. Par la suite, le HCR et ses partenaires ont effectué des préparatifs et mis en place des mécanismes de coordination pour soutenir les mouvements de retour volontaire et spontané en provenance du camp de Dadaab et en direction de la Somalie. Citons notamment la création du forum interorganisations pour les retours et l'ouverture dans tous les camps d'antennes d'assistance chargés de communiquer aux réfugiés des informations au sujet des retours

et de les conseiller à cet égard. À la fin de l'année, quelque 1 700 réfugiés avaient pris contact avec les antennes d'assistance du camp de Dadaab pour se renseigner sur le processus d'aide au rapatriement.

- Après l'attentat perpétré en septembre dans le centre commercial Westgate à Nairobi, le nombre de personnes ayant besoin de protection et de représentation juridique a considérablement augmenté. Au total, 17 000 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique ; 1 500 d'entre elles, placées en détention, ont été

libérées grâce aux interventions coordonnées du HCR et de ses partenaires.

- Le plus grand camp de réfugiés du Kenya (Dadaab), où un très grand nombre de Somaliens sont pris en charge, a vu sa population baisser, celle-ci passant d'un peu plus de 474 000 personnes en août 2012 à quelque 408 000 en décembre 2013.
- Le HCR a étroitement collaboré avec les autorités kényanes, les médias et les communautés locales pour gérer des idées très répandues dans la population, établissant un lien entre la

sécurité nationale et la présence persistante de réfugiés somaliens sur le territoire.

- Les pouvoirs publics ont aidé à assurer la protection internationale des personnes relevant de la compétence du HCR en enregistrant les demandeurs d'asile et les réfugiés et en leur délivrant des cartes d'identité. Les autorités ont également commencé à se charger de la gestion des camps et ont facilité l'accès des réfugiés à la terre et à des services essentiels tels que l'éducation.

Personnes relevant de la compétence du HCR

La plus importante population relevant de la compétence du HCR au Kenya était composée de réfugiés somaliens originaires du centre-sud de la Somalie : la plupart résidaient dans les camps de

Dadaab et de Kakuma. Parmi les autres personnes relevant de la compétence du HCR au Kenya, il y avait des réfugiés éthiopiens, ainsi que des réfugiés et des demandeurs d'asile sud-soudanais.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	475 300	475 300	51	57
	Éthiopie	23 500	23 500	46	46
	Soudan du Sud	19 900	19 900	48	54
	Rép. dém. du Congo	8 100	8 100	47	47
	Soudan	3 900	3 900	27	27
	Érythrée	1 400	1 400	49	24
	Burundi	1 200	1 200	47	51
	Rwanda	900	900	49	35
	Ouganda	600	600	46	44
	Pays divers	70	70	29	23
Demandeurs d'asile	Soudan du Sud	26 200	26 200	43	68
	Éthiopie	7 700	7 700	44	40
	Rép. dém. du Congo	6 400	6 400	44	49
	Burundi	4 300	4 300	43	44
	Soudan	4 100	4 100	29	63
	Somalie	2 100	2 100	50	35
	Ouganda	500	500	43	43
	Rwanda	500	500	47	38
	Érythrée	320	320	43	31
	Pays divers	130	130	29	28
Apatrides	Apatrides	20 000	-	-	-
Total		607 120	587 120		

| Résultats en 2013 |

Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Protection contre la criminalité renforcée			
Résultats/impact : à Dadaab, 247 des 553 policiers postés résident dans les camps de réfugiés. Le HCR et les autorités ont continué à mettre en œuvre leur Projet de partenariat pour la sécurité – qui renforce la capacité du dispositif de sécurité et encourage la communauté à maintenir l'ordre, dans le but de sauvegarder la vie et les biens des personnes relevant de la compétence du HCR, de la communauté d'accueil et des travailleurs humanitaires.			
Écarts : afin d'assurer la protection effective des personnes relevant de sa compétence, le HCR avait besoin de ressources supplémentaires pour recruter des agents de sécurité parmi les réfugiés, acheter des radios VHF, former les communautés au maintien de l'ordre et à la police de proximité et fournir les véhicules supplémentaires nécessaires à l'augmentation des rondes dans les camps.			
Mesure dans laquelle le système de gestion de la sécurité assure la sécurité des personnes	Réfugiés des camps de Dadaab	75%	42%
Nombre de policiers dans les camps/communautés	Réfugiés du camp de Kakuma	171	135

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
Protection de l'enfance renforcée			
<p>Résultats/impact : à Nairobi, 261 procédures de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) de l'enfant ont été menées à terme. Dans les camps de Dadaab, une évaluation interorganisations de la vulnérabilité a été entreprise et a recensé 2 211 enfants non accompagnés et séparés. Sur les 943 enfants dont l'intérêt supérieur avait été évalué, 211 ont ensuite fait l'objet d'une procédure de DIS. À Kakuma, 1 497 enfants ont fait l'objet d'une procédure visant à déterminer leur intérêt supérieur.</p> <p>Résultats : en dépit des réalisations, le nombre d'enfants ayant besoin d'un soutien a augmenté, de sorte que le dispositif de réponse du HCR était toujours débordé.</p>			
Pourcentage d'enfants pour lesquels une procédure de détermination de l'intérêt supérieur a été entreprise ou menée à terme	Réfugiés en milieu urbain (Nairobi)	70%	41%
Nombre de procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant menées	Réfugiés du camp de Kakuma	600	1 497
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
Bien-être nutritionnel amélioré			
<p>Résultats/impact : dans les camps de Dadaab, la malnutrition aiguë globale est passée de 15,4 pour cent en 2012 à 9,9 pour cent en 2013 grâce aux traitements et aux activités de prévention. Des programmes nutritionnels pour les enfants souffrant de malnutrition aiguë ont été mis en œuvre tout au long de l'année, des séances bi-hebdomadaires d'alimentation d'appoint étant organisées dans 18 centres. Au camp de Kakuma, le taux de malnutrition aiguë globale était de 7,9 pour cent. Les interventions ont consisté à confier à la collectivité la gestion de la malnutrition aiguë, à mettre en œuvre des programmes d'alimentation d'appoint pour tous les enfants de 6 à 23 mois et à distribuer des compléments en vitamine A aux enfants de 6 à 59 mois.</p> <p>Écarts : l'action en faveur d'une amélioration des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant était insuffisamment financée dans tous les camps de Dadaab. À Kakuma, le programme nutritionnel était en sous-effectif et les équipements restaient insuffisants pour faire face à l'augmentation de population.</p>			
Prévalence de la malnutrition aiguë globale (6–59 mois)	Réfugiés des camps de Dadaab	10%	9.9%
Enquête sur la nutrition réalisée conformément aux principes directeurs recommandés (oui/non)	Réfugiés du camp de Kakuma	OUI	OUI
État de santé de la population amélioré			
<p>Résultats/impact : à travers les camps de Dadaab, le taux de mortalité des moins de cinq ans s'est amélioré, passant d'un taux de base de 0,6/1 000/mois au début de l'année 2013 à un taux de 0,2/1 000/mois à la fin de l'année. Tous les hôpitaux des camps et 18 postes de santé secondaires ont assuré des services médicaux de manière presque ininterrompue, tout en fournissant des médicaments essentiels et en dispensant une formation médicale à 20 membres du personnel soignant, issus de tous les camps. Au camp de Kakuma, en dépit des défis engendrés par l'augmentation de la population, les indicateurs sanitaires ont demeurés conformes aux normes internationales.</p> <p>Écarts : il est nécessaire d'assurer un plus grand nombre de services au camp de Kambioos pour réduire le nombre de transferts à Hagadera. À Kakuma, il faut améliorer l'équipement de l'hôpital, remettre à neuf et agrandir quatre postes de santé secondaires, recruter du personnel médical qualifié et acheter du matériel médical/ de laboratoire ainsi que des médicaments supplémentaires.</p>			
Taux de mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000/mois)	Réfugiés du camp de Kakuma	1	1
Nombre de formations dispensées au personnel de santé en collaboration avec le ministère de la Santé ou d'autres partenaires extérieurs	Réfugiés des camps de Dadaab	5	5
Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus			
<p>Résultats/impact : dans les camps de Dadaab, la situation dans le secteur des abris s'est légèrement améliorée, grâce à la construction de 1 653 abris temporaires destinés à remplacer des tentes.</p> <p>Début 2013, 68 pour cent des ménages réfugiés avaient des abris durables convenables à Kakuma. Suite à l'afflux de 22 329 nouveaux arrivants, le pourcentage de membres de la population dépourvus d'abris convenables est passé de 32 à 43 pour cent. Malgré des contraintes financières, le HCR a construit 4 932 abris temporaires afin d'offrir un logement à tous les nouveaux arrivants.</p> <p>Écarts : certains réfugiés n'ont pas eu accès à des abris convenables, en raison de problèmes liés aux matériaux de construction et du manque de ressources financières.</p>			
Pourcentage de ménages vivant dans des logements convenables	Réfugiés des camps de Dadaab	60%	14%
Nombre de personnes recevant des abris temporaires	Réfugiés du camp de Kakuma	23 264	19 728

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
<p>Résultats/impact : dans les camps de Dadaab, le volume moyen d'eau potable par personne et par jour est de 24 litres. Au camp de Kakuma, début 2013, chaque réfugié recevait en moyenne 22 litres d'eau potable par jour ; cependant, à la fin de l'année le volume moyen était passé à 17 litres en raison d'une forte augmentation du nombre des réfugiés.</p> <p>Écarts : à Dadaab, pour assurer la sûreté des réfugiés et éviter d'autres fuites d'eau, il était nécessaire de remettre en état les conduites et de construire de nouveaux robinets. À Kakuma, le réseau de distribution était insuffisant pour une population en hausse.</p>			
Nombre moyen de litres d'eau potable disponible par personne et par jour	Réfugiés du camp de Kakuma	20	17
Nombre de puits forés	Réfugiés des camps de Dadaab	4	5
La population vit dans des conditions d'hygiène et d'assainissement satisfaisantes			
<p>Résultats/impact : dans les camps de Dadaab, 58,2 pour cent des ménages disposaient de latrines. Pour remédier à cette situation, 12 531 latrines ont été construites avec l'aide des bénéficiaires – ceci afin d'inciter les familles à s'approprier ces équipements et d'assurer la durabilité des travaux. À Kakuma, 3 268 latrines supplémentaires ont été construites, améliorant les conditions d'assainissement.</p> <p>Écarts : dans les camps de Dadaab, 45 103 latrines supplémentaires étaient nécessaires pour répondre à la demande des ménages. À Kakuma, un financement limité et un afflux incessant de demandeurs d'asile ont empêché de respecter la norme d'une latrine par famille.</p>			
Pourcentage de ménages équipés de latrines à fosse	Réfugiés des camps de Dadaab	75%	58%
Nombre de femmes recevant des protections périodiques	Réfugiés du camp de Kakuma	30 000	31 000
La population a un accès optimal à l'éducation			
<p>Résultats/impact : le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 32 à 34 pour cent à Dadaab, où 1 552 enseignants assuraient des cours dans les cinq camps. 1 200 enseignants ont bénéficié d'une formation pédagogique et 417 ont été spécifiquement formés au concept d'« école amie des enfants ». À Kakuma, deux nouvelles écoles primaires ont été ouvertes, au bénéfice de plus de 2 000 enfants.</p> <p>Écarts : bien que l'accès à une éducation de qualité se soit amélioré à Kakuma, il a été difficile, comme les années précédentes, de respecter les normes fixées car l'augmentation de la population réfugiée (composée en majorité d'enfants en âge d'aller à l'école) met les structures scolaires limitées à rude épreuve.</p>			
Pourcentage d'enfants de 6 à 13 ans scolarisés dans le primaire	Réfugiés des camps de Dadaab	45%	34%
Nombre d'enseignants ayant reçu une formation	Réfugiés des camps de Dadaab	720	1 200
La population a un accès suffisant à l'énergie			
<p>Résultats/impact : à Dadaab, deux partenaires ont distribué 4 145 tonnes de bois, achetées en tenant compte des critères environnementaux, aux ménages vulnérables et à des établissements publics tels qu'écoles et hôpitaux. À Kakuma, le HCR n'a pu fournir que 10 kg de bois de chauffe par personne et par mois, pendant une période de six mois seulement. Les réfugiés ont donc dû recourir à d'autres moyens pour satisfaire leurs besoins en énergie domestique, consistant par exemple à vendre leurs rations alimentaires pour acheter plus de bois de chauffe.</p> <p>Écarts : la quantité de bois de chauffe disponible ne pouvait satisfaire la demande en énergie domestique que pendant deux mois et demi à Dadaab. Les 9 509 fourneaux à haut rendement énergétique fournis en 2013 n'ont pas permis de combler l'écart existant.</p>			
Pourcentage de ménages ayant accès à une source d'énergie durable	Réfugiés du camp de Kakuma	50%	16%
Pourcentage de ménages utilisant l'énergie de la biomasse (bois de chauffe/ charbon)	Réfugiés des camps de Dadaab	100%	67%
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
<p>Résultats/impact : à Nairobi, 4 338 réfugiés ont pris contact avec le HCR et ont été renseignés sur les critères et les procédures de réinstallation, à la suite de quoi 820 réfugiés sont partis dans des pays tiers. Dans le même temps, à Dadaab, 1 356 réfugiés ont quitté les camps pour se rendre dans 10 pays de réinstallation ; à Kakuma, 2 966 dossiers individuels ont été traités et 1 719 individus sont partis se réinstaller dans divers pays.</p> <p>Écarts : le nombre de départs depuis Nairobi est resté faible en raison de la lenteur des procédures.</p>			
Pourcentage de personnes ayant fait l'objet d'une demande de réinstallation et ayant quitté le pays	Réfugiés en milieu urbain (Nairobi)	80%	35%
Nombre de personnes ayant reçu des informations générales sur les solutions durables, y compris la réinstallation	Réfugiés des camps de Dadaab	50 000	4 650

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Département chargé des affaires de réfugiés

ONG :

CARE International; the Centre for Domestic Training and Development; Comité international de secours; Conseil danois pour les réfugiés ; Conseil norvégien pour les réfugiés; Don Bosco; Fafi Integrated Development Association; Fédération luthérienne mondiale; FilmAid International; Hebrew Immigrant Aid Society; Islamic Relief Worldwide; the Kenya Magistrates and Judges Association; Kituo Cha Sheria (Centre d'orientation juridique); Lokichoggio, Oropoi and Kakuma Development Organization; National Council of Churches of Kenya; Peace Winds (Japon); Refugee Consortium of Kenya; Relief, Reconstruction and Development Organization; Save the Children International; Service jésuite des réfugiés; Société de la Croix-Rouge kényane; Windle Trust Kenya

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Intérieur et de la coordination de l'administration nationale, Ministère de la Santé

ONG :

Action contre la faim, African Development Emergency Organization, Association of Volunteers in International Service, The Center for Victims of Torture - Kenya, Commission kényane des droits de l'homme, Cooperazione e Sviluppo, GOAL, Handicap International, International Service Volunteers Association, International Lifeline Fund, Internews, Star FM, Médecins Sans Frontières – Suisse, Refuge Point, Services de secours catholiques, Terre des Hommes, Vision du Monde (International), Womankind Kenya

Autres :

Agence allemande de coopération internationale, BCAH, Département de la sûreté et de la sécurité, FNUAP, OIM, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF

Évaluation des résultats

L'insécurité est demeurée le principal obstacle, entravant les opérations du HCR au Kenya et sa capacité à protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Le Gouvernement a apporté un soutien étendu et généreux au programme pour les réfugiés et a continué à offrir une protection internationale aux personnes relevant de la compétence du HCR. Cependant, l'appui technique et matériel du HCR était toujours jugé nécessaire pour permettre aux ministères de la Santé et de l'Éducation, au Département des services à l'enfance, au Département de l'état civil et à l'Autorité nationale de gestion de l'environnement de venir en aide aux réfugiés. Le HCR et ses partenaires ont contribué au renforcement de la capacité de suivi de la protection et de réponse du Département chargé des affaires de réfugiés, qui complète les structures et systèmes de protection communautaires.

Il est essentiel d'offrir aux communautés – réfugiées et locales – d'autres occasions de s'engager, afin de les autonomiser et de leur donner les moyens de rechercher des solutions. Des investissements importants dans le développement des moyens de subsistance sont considérés comme nécessaires pour promouvoir la dignité des réfugiés, qui pourront ainsi travailler et subvenir à leurs besoins, à ceux de leur famille et à ceux de leur communauté.

Collaboration avec les partenaires

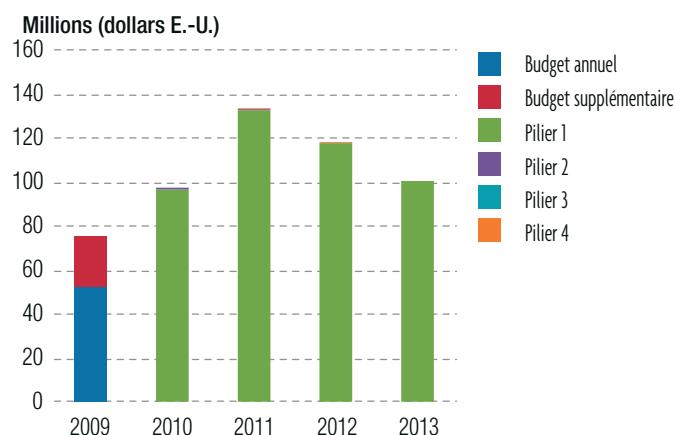
L'amélioration de la coordination au sein du réseau de protection des réfugiés urbains, qui rassemble, sous l'égide du HCR, 23 organisations œuvrant pour protéger les réfugiés et pour promouvoir leur cause, notamment par des interventions juridiques – a favorisé des réponses et des résultats de qualité, au bénéfice des personnes qui relevaient de la compétence du HCR et vivaient à Nairobi et dans d'autres centres urbains.

Le HCR au Kenya a conclu des accords opérationnels, portant sur la protection et la prestation de services, avec 22 partenaires locaux, nationaux et internationaux. Le HCR et le PAM ont poursuivi avec efficacité leur collaboration pour fournir des rations alimentaires aux réfugiés.

Informations financières

Dépenses au Kenya | 2009-2013

Les besoins financiers de l'opération du HCR au Kenya s'élevaient à 251,6 millions de dollars E.-U. en 2013. Entre 2009 et 2011, les dépenses annuelles du HCR au Kenya sont passées de 76 millions à 134 millions au plus fort de la crise de 2011, lorsqu'un montant record de ressources a été mobilisé pour répondre à l'afflux soudain de plus de 160 000 réfugiés somaliens. Les années suivantes, la situation s'est stabilisée et les dépenses annuelles ont régulièrement diminué, passant à 118 millions de dollars E.-U. en 2012 et à 101 millions de dollars E.-U. 2013.



Budget, revenus et dépenses au Kenya | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	251 377 167	110 000	100 000	251 587 167
Revenus issus des contributions ¹	98 546 964	0	0	98 546 964
Autres fonds disponibles / transferts	8 214 178	8 129	39 201	8 261 508
Total des fonds disponibles	106 761 142	8 129	39 201	106 808 473

DÉPENSES PAR OBJECTIF

Environnement de protection favorable

Droit et politique générale	2 270 596	0	0	2 270 596
Accès à l'assistance juridique et recours	1 420 840	0	0	1 420 840
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	4 235 220	0	0	4 235 220
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	99 010	0	0	99 010
Sous-total	8 025 666	0	0	8 025 666

Processus de protection et documents adéquats

Conditions d'accueil	1 532 299	0	0	1 532 299
Enregistrement et établissement de profils	1 654 619	0	0	1 654 619
Procédures de détermination du statut	1 407 145	0	0	1 407 145
Documents individuels	541 435	0	0	541 435
Enregistrement et documents d'état civil	523 240	0	0	523 240
Sous-total	5 658 738	0	0	5 658 738

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection contre la criminalité	4 319 963	0	0	4 319 963
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 252 838	0	0	2 252 838
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	557 030	0	0	557 030
Protection des enfants	2 605 329	0	0	2 605 329
Sous-total	9 735 159	0	0	9 735 159

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>				
Santé	10 300 171	0	0	10 300 171
Santé procréative et services liés au VIH	2 477 286	0	0	2 477 286
Nutrition	2 339 973	0	0	2 339 973
Sécurité alimentaire	488 641	0	0	488 641
Eau	6 195 748	0	0	6 195 748
Assainissement et hygiène	6 143 399	0	0	6 143 399
Abris et infrastructure	4 950 836	0	0	4 950 836
Accès à l'énergie	4 357 842	0	0	4 357 842
Articles ménagers et articles de base	1 964 348	0	0	1 964 348
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	2 697 960	0	0	2 697 960
Éducation	9 326 889	0	0	9 326 889
Sous-total	51 243 093	0	0	51 243 093
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>				
Mobilisation communautaire	1 961 778	0	0	1 961 778
Coexistence avec les communautés locales	1 375 636	0	0	1 375 636
Ressources naturelles et environnement commun	975 950	0	0	975 950
Autosuffisance et moyens d'existence	2 735 709	0	0	2 735 709
Sous-total	7 049 073	0	0	7 049 073
<i>Solutions durables</i>				
Retour volontaire	1 293 393	0	0	1 293 393
Réintégration	59	0	0	59
Intégration	60	0	0	60
Réinstallation	943 863	0	0	943 863
Sous-total	2 237 374	0	0	2 237 374
<i>Direction, coordination et partenariats</i>				
Coordination et partenariats	121 348	0	0	121 348
Gestion et coordination des camps	984 262	0	0	984 262
Gestion des urgences	244 320	0	0	244 320
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	653 402	0	0	653 402
Sous-total	2 003 332	0	0	2 003 332
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	2 072 032	0	0	2 072 032
Gestion des opérations, coordination et appui	5 570 683	0	0	5 570 683
Sous-total	7 642 715	0	0	7 642 715
<i>Appui régional et au Siège</i>				
Gestion globale de l'approvisionnement	11 497	0	0	11 497
Sous-total	11 497	0	0	11 497
Solde des versements aux partenaires d'exécution	6 966 943	0	0	6 966 943
Total	100 573 591	0	0	100 573 591

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.